

11. Application de revêtements (surfaces métalliques et plastiques : voitures particulières, cabines de camion, camions, autocars; surfaces en bois) :

Tableau 4. Valeurs limites pour les émissions de COVNM provenant de l'application de revêtements dans l'industrie automobile

Capacité, technique, autre spécification	Valeur seuil pour la consommation de solvant (Mg/an) ^{a/}	Valeur limite ^{b/} pour les émissions totales de COVNM
Installations nouvelles, revêtement de véhicules (M1, M2)	> 15 (et > 5 000 unités revêtues/an)	45 g COVNM/m ² ou 1,3 kg/unité et 33 g COVNM/m ²
Installations existantes, revêtement de véhicules (M1, M2)	> 15 (et > 5 000 unités revêtues/an)	60 g COVNM/m ² ou 1,9 kg/unité et 41 g COVNM/m ²
Installations nouvelles et installations existantes, revêtement de véhicules (M1, M2)	> 15 (# 5 000 monocoques revêtues/an ou > 3 500 châssis revêtus/an)	90 g COVNM/m ² ou 1,5 kg/unité et 70 g COVNM/m ²
Installations nouvelles, revêtement de cabines de camions neufs (N1, N2, N3)	> 15 (# 5 000 unités revêtues/an)	65 g COVNM/m ²
Installations nouvelles, revêtement de cabines de camions neufs (N1, N2, N3)	> 15 (> 5 000 unités revêtues/an)	55 g COVNM/m ²
Installations existantes, revêtement de cabines de camions neufs (N1, N2, N3)	> 15 (# 5 000 unités revêtues/an)	85 g COVNM/m ²
Installations existantes, revêtement de cabines de camions neufs (N1, N2, N3)	> 15 (> 5 000 unités revêtues/an)	75 g COVNM/m ²
Installations nouvelles, revêtement de camions et camionnettes neufs (sans les cabines) (N1, N2, N3)	> 15 (# 2 500 unités revêtues/an)	90 g COVNM/m ²
Installations nouvelles, revêtement de camions et camionnettes neufs (sans les cabines) (N1, N2, N3)	> 15 (> 2 500 unités revêtues/an)	70 g COVNM/m ²
Installations existantes, revêtement de camions et camionnettes neufs (sans les cabines) (N1, N2, N3)	> 15 (# 2 500 unités revêtues/an)	120 g COVNM/m ²
Installations existantes, revêtement de camions et camionnettes neufs (sans les cabines) (N1, N2, N3)	> 15 (> 2 500 unités revêtues/an)	90 g COVNM/m ²
Installations nouvelles, revêtement d'autocars neufs (M3)	> 15 (# 2 000 unités revêtues/an)	210 g COVNM/m ²
Installations nouvelles, revêtement d'autocars neufs (M3)	> 15 (> 2 000 unités revêtues/an)	150 g COVNM/m ²